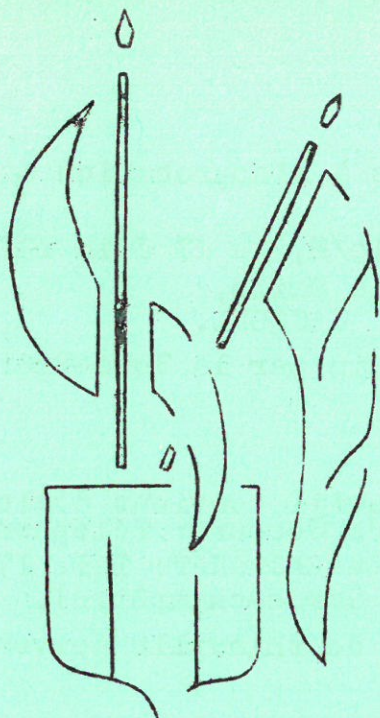




ENTRÉE-NOUVEAU.

JUILLET 77

I.- LA VIE DU VILLAGE.

Nouveaux habitants:

- M. et Mme Robert DEBRAY et leurs deux enfants Dalphine et Thomas, 21, lotissement de Bellevue.
- Mr. Paul LE GOFF, 3, rue de la Côte.

Nous leur souhaitons la bienvenue.

II.- DONS.

Les dons suivants ont été enregistrés:

- 10 F au Bureau d'Aide Sociale (Anonyme),
- 20 F, à la suite du rallye, au Foyer Rural (Anonyme),
- 20 F au Foyer Rural (M. TANGUY),
- 50 F à l'Association Familiale pour la Ruche (Anonyme).

Le Maire, au nom de ces Associations, remercie bien sincèrement.

III.- BOULANGERIE.

A l'occasion des congés annuels, la boulangerie MULLER sera fermée du 21 Août au 20 Septembre.

L'approvisionnement en pain des habitants sera assuré selon des modalités dont vous serez informés ultérieurement.

IV.- ORDURES.

Le Maire de Thiaville-sur-Meurthe,

Vu les articles L 131.1 et 131.2 du Code des Communes,

Vu le règlement sanitaire départemental en date du 2 février 1964, et notamment ses articles 80, 81 et 83

ARRETE:

Article I. Il est formellement interdit à toutes personnes n'habituant pas Thiaville/M de déposer des ordures ou déchets de toute nature sur la décharge communale.

Article II. Toute personne qui enfreindrait cette prescription sera passible d'une amende de 100 F. En cas de récidive, cette amende sera doublée, triplée, etc...

Article III. La Brigade de Gendarmerie de Baccarat et le garde-champêtre de Thiaville/M seront habilités à faire respecter cet arrêté.

Article IV. Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de Monsieur le Sous-Préfet de Lunéville.

Fait à Thiaville/M, le 17 Juin 1977

Le Maire,
M. JACQUEL.

Le présent arrêté a été approuvé le 24 Juin par la Sous-Préfecture de Lunéville.

V. ACCIDENT ET INCENDIE.

En cas d'accident grave, il est rappelé qu'il convient d'alerter en premier les Pompiers de RAON (Centre de Secours: Téléphone : I6 (29) 41 43 64), puis la gendarmerie de BACCARAT: Tél. I7, enfin la Mairie de Thiaville/M (Maire et Garde-champêtre).

De plus, en cas d'incendie, les Pompiers de Thiaville doivent être alertés simultanément avec ceux de RAON.

Par ailleurs, un extincteur est déposé:

- à la Mairie,
- au Foyer Rural,
- au Groupe Scolaire,
- chez MM. ROMAC (Bellevue), FRANCOIS (Rue du Moulin), ERHARD (Fagnoux), CUNY (Fagnoux), et COLIN (Petit Paris).

M . J .

ON NOUS PRIE DE FAIRE PART.

ASSOCIATION FAMILIALE.

RUCHE. Les enfants et leurs monitrices exposeront au Groupe Scolaire les réalisations effectuées, le vendredi 29 Juillet de 17 h à 18 h 30.

Le meilleur accueil sera réservé à tous les visiteurs que nous souhaitons nombreux.

Par ailleurs, la fête de fin de ruche se déroulera le dimanche 31 Juillet à 14 h, salle du Foyer Rural. Avec les chants, danses, mimes, enveloppes surprises, tombola, buvette, etc..., vous êtes certains de passer un très agréable après-midi.

DANSE DU COQ. Contrairement à ce qui avait été envisagé, la danse du Coq n'aura pas lieu cette année et nous le regrettons.

C . C .

FOYER RURAL.

FOOTBALL. Les deux équipes sont en vacances jusqu'au 10 septembre, date de la reprise.

Pour les minimes qui ne l'ont pas encore fait, prière de restituer de toute urgence les maillots chez M. Gilbert THOUVENIN. Merci.

MAILLOTS. Un jeu de maillots a été offert par la maison PORTENSEIGNE de Nancy grâce à l'obligeance de M. Marcel MARCHAL de Thiaville, que les joueurs et le Foyer Rural remercient.

TERRAIN. Si nous voulons garder le gazon en bon état pour la prochaine saison, il importe que le terrain cesse d'être utilisé par certains comme un vélodrome ou un lieu de passage habituel. Nous vous remercions par avance.

G . T .

R E T R O S P E C T I V E

Evolution de la population de Thiaville depuis 1806:

I806 : 503 habitants	!	I872 : 546 habitants	!	I926 : 480 habitants
I821 : 550	"	!	I876 : 530	"
I831 : 610	"	!	I886 : 594	"
I836 : 641	"	!	I891 : 614	"
I841 : 626	"	!	I896 : 593	"
I851 : 588	"	!	I901 : 555	"
I856 : 570	"	!	I906 : 556	"
I861 : 576	"	!	I911 : 552	"
I866 : 582	"	!	I921 : 444	"

Selon les résultats du recensement de 1975, Thiaville/M a une superficie de 447 hectares et compte 105 habitants à l'hectare. Il y a 166 immeubles dont 16 résidences secondaires et 15 logements vacants. Le taux de mortalité à Thiaville pour la période 1968/1975 est de 13,3 pour mille (M. et Moselle en entier : 13,5) et celui de la natalité de 10,6 (M. et Moselle : 14,2).

Les décisions du Conseil Municipal en ... 1913

- 18.03.1913: Le Conseil refuse de voter un crédit pour la construction d'une voie ferrée entre Rambervillers et Raon-L'Etape, les travaux effectués dans Thiaville ayant épuisés tous les fonds communaux disponibles.
- 26.05.1913: Le Conseil refuse la création d'un champ de tir au lieudit "La Grande Fin". Il considère qu'il existe d'autres emplacements moins gênants pour la culture, par exemple la colline du Crainsy ou la Basse le Loup.

Il proteste contre le choix effectué, estimant le préjudice causé considérable et entraînant la ruine pour le cultivateur. Il demande que l'étude de ce stand soit reprise sur un autre terrain.

- 13.09.1913: Périmètre à interdire aux débits de boisson autour des églises, cimetières, écoles, etc... Le Conseil, après en avoir délibéré, demande que la distance à interdire ne dépasse pas 30 mètres.
- 14.12.1913: Le Conseil accepte le principe d'une participation financière pour que l'électricité soit amené au village.

Il décide également d'installer (à la Mairie) une cabine téléphonique publique.

A F F O U A G E S

Les affouagistes qui ont réglé directement le montant de leur portion auprès du Percepteur à Baccarat (et non en Mairie) voudront bien venir préciser en Mairie, d'urgence, où doit ~~être~~ livré leur bois.

QU'ON TROUVE

Un porte-monnaie a retrouvé son propriétaire grâce à Melle DIDIER rue de l'Est, que nous remercions pour son geste.

DELIERE MIUTE

Un casque de motoriste a été trouvé, le réclamer en Mairie.